



[www.laconcordetv.fr](http://www.laconcordetv.fr)

## BULLETIN D'ADHÉSION 2023

Je soussigné(e) :

Nom •

Prénom

Date de naissance •

Adresse •

Code postal •

Ville •

Courriel

Téléphone •

Montant de la cotisation \_\_\_\_ Euros (10 € minimum première année) pour l'année civile 2023.

Renouvellement années suivantes : 20 € (sauf étudiants, chômeurs, minima sociaux)

Mode de règlement : espèces - chèque (*entourer le mode correspondant*)

Sociétaire

**Pour être sociétaire (droit de vote, accès au Conseil d'Administration), merci de bien vouloir nous faire parvenir le bulletin d'adhésion, la la Charte de Munich imprimée signée et la charte de bonne conduite\* signés dans le délai d'un mois maximum à compter de la date de paiement de la cotisation. A défaut, l'adhésion sera qualifiée : membre bienfaiteur**

Membre Bienfaiteur

L'absence de la Charte de Munich recopiée permet d'adhérer en tant que **membre bienfaiteur**, mais ne permet ni de voter, ni d'être élu au Conseil d'Administration.

*Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de l'association LA CONCORDE TV, MC 2.0*

Fait à •

Le

Signature :

---

**A expédier à :**

Nelly DARQUIN  
LA CONCORDE TV  
La Bagarié  
81190 Montirat

**ou par scan par courriel :**

Contact : [contact@laconcordetv.fr](mailto:contact@laconcordetv.fr)

*\*si besoin, la charte de bonne conduite est communiquée par courriel sur demande à [contact@laconcordetv.fr](mailto:contact@laconcordetv.fr)*